



Market Focus

Conditions générales



Conditions générales

1 Objectif

La CCIG offre aux représentations diplomatiques en Suisse la possibilité d'organiser des événements dits « Market Focus » visant à présenter les perspectives commerciales, les opportunités d'investissements et les spécificités (économiques, entrepreneuriales, juridiques, administratives, culturelles, etc.) de leur pays, principalement à l'intention des Membres de la CCIG.

2 Responsabilité

La CCIG décline toute responsabilité quant au contenu des informations transmises lors du Market Focus. La CCIG se réserve le droit, à sa discrétion, de refuser d'organiser le Market Focus pour d'autres motifs. Un tel refus ne donne droit à aucune indemnité. L'acceptation de la CCIG d'organiser l'événement se manifeste par la signature de ce document.

3 Organisation

Suite à la première prise de contact, la responsable du commerce international ou la responsable des événements de la CCIG rencontre la représentation diplomatique intéressée en vue de définir les modalités de la manifestation. L'organisation incombe à la représentation diplomatique. La CCIG n'intervient qu'en support de l'organisateur; dans ce cadre, la représentation diplomatique s'engage à fournir tous les documents et informations nécessaires à la mise sur pied de l'événement dans les délais impartis.

4 Programme

L'élaboration du programme relève de la responsabilité de la représentation diplomatique. Le format recommandé est le suivant:

- Introduction par l'ambassadeur-drice
- Aperçu macro-économique
- Secteurs prometteurs, projets, tendances, défis, etc.
- Partage d'expérience d'un ou plusieurs entrepreneur(s) suisse(s) (ou étrangers)
- Questions-réponses
- Cocktail et réseautage

Durée totale: **2 h** Langue: **français ou anglais**

5 Prestations de la CCIG et facturation

De son côté, la CCIG assure les prestations suivantes pour un forfait fixe de **CHF 2000.-** (H.T.):

- Promotion de l'événement auprès des Membres de la CCIG
- Accueil des participants
- Mots d'accueil par le directeur général de la CCIG ou, en cas d'empêchement, par un autre membre de la direction
- Présence d'un collaborateur de la CCIG jusqu'à la fin de la manifestation
- Salles de conférences en fonction du nombre de participants attendus
- Mise en place et nettoyage des salles
- Matériel audio-visuel : ordinateur, grand écran
- Café, thé et eau

Les spécialités culinaires étant généralement très appréciées des participants, il est suggéré à la représentation diplomatique d'organiser elle-même le cocktail. Toutefois, sur demande, la CCIG se charge volontiers d'organiser un cocktail classique.

Cette prestation sera facturée selon les frais effectifs.

La CCIG est dûment autorisée à publier toutes photos et/ou commentaires en relation avec l'événement sur ses supports de communication.

Sur demande, la CCIG peut rédiger un compte rendu de l'événement et le publier sur son site internet et dans sa newsletter du Commerce international.

Coût: **CHF 800.-** (H.T.).

6 Frais d'inscription

La CCIG facture aux participants des frais d'inscription de **CHF 35.-** par personne pour les entreprises Membres de la CCIG et de **CHF 70.-** pour les non-Membres. Un désistement est possible sans frais jusqu'à 48 heures (jours ouvrables) avant la date du séminaire. Tout désistement tardif ou absence entraîne la facturation du montant total. Ces montants restent acquis à la CCIG.

7 Annulation

Si la représentation diplomatique décide d'annuler le séminaire après la signature de ce document (nombre insuffisant de participants, actualité inadéquate, changement d'avis, etc.), un forfait fixe de **CHF 500.-** (H.T.) sera facturé. Les frais variables engagés seront facturés selon les frais effectifs.

8 Statut de Membre de la CCIG

Les représentations diplomatiques membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 20% sur les tarifs énoncés à la clause 5. Toute information relative aux bénéfices réservés aux Membres ainsi que les formulaires d'affiliation peuvent être obtenus sur simple demande adressée à membres@ccig.ch.

9 Diligence

En sus du respect des clauses ci-dessus, la représentation diplomatique s'engage, dans le cadre de cette manifestation, à (prière de cocher les cases):

- ne pas promouvoir d'activités qui iraient à l'encontre du droit international et des droits humains;
- ne pas promouvoir d'activités qui iraient à l'encontre des intérêts économiques directs de Genève et de la Suisse;
- fournir des informations conformes à la réalité;
- désigner une personne de contact assurant le suivi de cette manifestation, notamment pour répondre aux sollicitations qui découleraient de cette dernière.

Lieu et date:

Lieu et date:

Signature de l'entreprise:

Signature de la CCIG :





Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch

Depuis 1865

Assurer une économie forte
Promouvoir les entreprises membres

